

## Bachelier : instituteur préscolaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 41 Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	PEPS2B41PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Catherine FIASSE</b> (catherine.fiasse@helha.be) HELHa Gosselies <b>Joelle MATTENS</b> (joelle.mattens@helha.be) Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Céline VANDER MEULEN</b> (celine.vander.meulen@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE se propose de travailler les compétences liées aux compétences de gestion du groupe classe : incident critique, typologies, outils, attitudes, valeurs, etc.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
  - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
  - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
  - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
  - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de questionner et d'améliorer sa pratique à la lumière des concepts liés à la gestion de groupe.

Mettre en oeuvre et analyser sa pratique en matière des techniques de gestion de groupe.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B41PSA Techniques de gestion de groupes et expression orale 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B41PSA Techniques de gestion de groupes et expression orale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Ce cours est évalué de manière continue. Ceci suppose une présence à toutes les séances. Une tolérance de 20% d'absences sera appliquée. En cas de plus de 20% d'absence, l'évaluation se fera sous forme de travaux ainsi qu'au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	22_PEPS2B41PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Céline VANDER MEULEN</b> (celine.vander.meulen@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise le développement de compétences relationnelles liées aux exigences de la profession. Elle vise particulièrement le développement de compétences liées à la gestion du groupe classe qui favorisent l'instauration d'un environnement propice à l'épanouissement (relationnel) de chaque élève et favorable aux apprentissages.

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes (cf.UE):

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

--> 4.3 : Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

--> 5.2 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Compétence 7 : créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage visé : (Au terme de cette Unité d'Enseignement), l'étudiant sera capable de questionner, d'analyser et d'améliorer sa pratique à la lumière des concepts et des techniques abordés au cours liés à la gestion de groupe.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Réfléchir à la mise en place d'un climat propice à l'apprentissage et favorable à l'épanouissement (relationnel) de l'enfant.

Il s'agira, entre autres, de/d' :

- dégager différents facteurs qui peuvent rendre la gestion de classe difficile ; chercher (et appliquer en stage) quelques moyens concrets pour y remédier.
- identifier et analyser les comportements difficiles en classe ; réfléchir à quelques outils, moyens afin de les gérer.

### **Démarches d'apprentissage**

Les étudiants seront amenés à identifier les questions et les difficultés que se pose et rencontre un enseignant dans la gestion quotidienne de la classe.

De manière individuelle ou par petits groupes, à la lumière de sources variées (ex : lectures et analyses critiques d'articles ; observations et analyses critiques de situations de classes), ils tenteront de répondre à ces questions et de trouver des pistes de solutions aux difficultés rencontrées.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Accompagnement des étudiants.

### **Sources et références**

Voir bibliographie du cours.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours.

Documents déposés sur Moodle.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

A partir d'une situation intégrative, être capable de l'analyser, d'apporter des éclairages théoriques, de démontrer sa maîtrise des concepts vus aux cours, de développer des pistes de "résolution", ... (des parties en groupe et des parties individuelles).

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	25		
Période d'évaluation			Tvs	75	Tvs	100

Trv = Travaux, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).